

Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, le Canton du Valais et la Ville de Sion se sont associés pour définir et partager une vision de l'aménagement du fleuve et de ses abords à travers la capitale et ainsi prolonger les réflexions de l'atelier d'étudiants de 2009-2010 de l'EPFZ «Sion-sur-Rhône».

Un concours d'aménagement a été organisé sur ce thème et un lauréat désigné.

Faisant suite à l'exposition mise sur pied à Sion en juin 2012 permettant de découvrir les résultats de cette démarche, cette exposition itinérante présente le projet de l'équipe lauréate.

Le Canton comme la Ville se réjouissent de cette collaboration qui marquera une étape de la 3^e correction du Rhône comme du développement de la capitale.



Traversée du Rhône en ville de Sion
Concours d'urbanistes

projet lauréat: équipe paysagestion
paysagestion | localarchitecture | de torrenté & pellissier | metron | delarze | emac

«Sion-sur-Rhône»



Promenade et détente le long des berges



Questions - remarques : rhone@admin.vs.ch



La 3^e correction du Rhône : une opportunité unique de redéfinir notre rapport au fleuve



Jacques Melly
Conseiller d'Etat



Marcel Maurer
Président de Sion

La 3^e correction du Rhône a pour ambition de protéger durablement les habitants de la plaine du Rhône ainsi que leurs biens les plus précieux. La sécurité est le moteur de ce projet, c'est l'élément central.

Mais cet aménagement du Rhône n'est pas l'affaire que des techniciens. Il concerne toute la population. C'est pour elle que nous travaillons. Et c'est pour elle que nous proposons de repenser notre rapport au fleuve, de profiter de cette opportunité rare, à travers le grand chantier de la 3^e correction, d'offrir un fleuve plus convivial, plus humain. Car finalement ce fleuve appartient à chaque valaisan. C'est donc légitime qu'il revienne à la population. Qu'on aménage ses berges pour les loisirs, la détente, pour nous et nos enfants.

C'est cette dimension sociale du projet, particulièrement importante dans le secteur de la traversée de la capitale, qui a amené le canton, la ville et l'EPFZ dans un premier temps, à esquisser les liens possibles entre le fleuve et la ville. Le travail des étudiants de l'EPFZ «Sion-sur-Rhône» a mis en évidence cet

énorme potentiel. Et il a montré l'intérêt de la population pour ce type d'aménagement.

Ce travail a donc été poursuivi, toujours dans un esprit de collaboration entre la Ville et le Canton, par le biais d'un concours d'urbanistes. Le but de cette démarche : définir une vision commune servant de référence pour la réalisation des projets à venir.

La première étape de réalisation de cette vision se fera à travers la correction du Rhône. Le dossier de la mesure prioritaire de Sion, dont la mise à l'enquête est prévue dans les 3 à 5 ans, reprendra directement la perspective illustrée pour l'affiner et la mettre en œuvre, avec la collaboration du lauréat du concours d'urbanistes, dont vous découvrirez le travail dans cette exposition.

Les étapes suivantes se feront à travers le projet de «Ville du XXI^e siècle» et l'aménagement des espaces publics par la Ville de Sion.

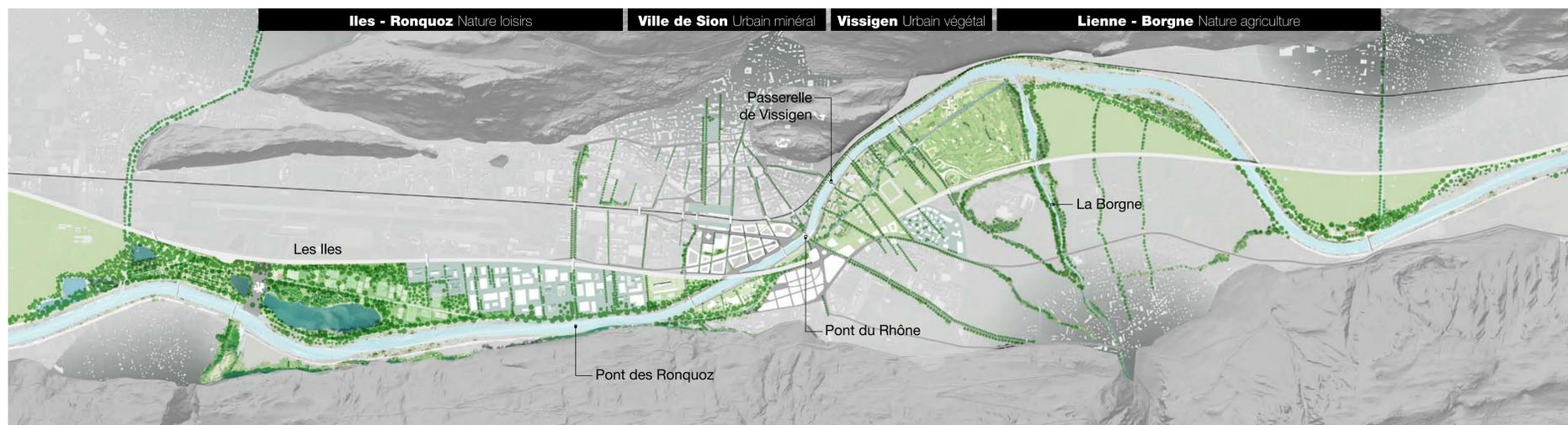
Bonne visite, et à bientôt sur les berges du Rhône!



Sécurité pour le futur

La ville rejoint son fleuve...

Plan général



Un projet qui, comme le caméléon, révèle les caractères du lieu.

La vision proposée est le fruit d'un concours d'urbanistes pour définir l'aménagement du fleuve et de ses abords, de la Lienne à la Morge. Plusieurs équipes de spécialistes internationaux ont ainsi développé leur approche sur la base du projet de 3^e correction du Rhône et des perspectives de développement de la ville. Un jury constitué des responsables politiques concernés, des spécialistes des domaines de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture ainsi que des spécialistes de la 3^e correction ont accompagné le développement des différents projets et proposé un lauréat au terme d'un processus qui a duré une année.

La vision du projet lauréat affine et valorise les élargissements du fleuve prévus par la 3^e correction, en propose un nouveau à travers la ville, prévoit l'aménagement de places de parc, de quais, ainsi que d'espaces de loisirs détente et nature sur le secteur de la Borgne et des Iles, en profitant de la dynamique retrouvée du fleuve.

Elle prévoit un redéploiement du tissu urbain de la ville en direction du fleuve et garantit, par l'aménagement du fleuve, la sécurisation des habitants de Sion.

Avertissement aux visiteurs

Le projet présenté a pour but de matérialiser une vision du futur, intégrant le projet de la 3^e correction du Rhône ainsi que les prochains développements de la Ville. Il se veut illustratif et réaliste, avec des photomontages permettant de s'immerger dans ces ambiances.

Il est donc important de préciser qu'il ne s'agit, à ce stade, que d'une vision, dont la mise en œuvre se fera par étapes, sur une longue durée, avec d'importants ajustements en fonction du développement des projets, des opportunités ou des contraintes. Certaines personnes concernées par d'importants changements prendront connaissance pour la première fois à travers cette exposition de l'avenir de leur quartier, de leur maison, de leur entreprise ou de leur terrain. C'est l'avantage de cette vision : tracer des lignes, des perspectives sur le long terme, en toute transparence. Par contre, cela ne se substitue en rien au travail de partenariat et d'affinage qui se fera dans le cadre de l'établissement des différents projets, tant de la Ville que du Canton. A chaque étape, la vision sera précisée ou adaptée, les travaux échelonnés ou modulés pour satisfaire une majorité des personnes concernées qui pourront donner leur avis sur le dossier de détail lors de la mise à l'enquête publique.

Lecture du paysage

les trois formes de la plaine



Géométrie radiale, géométrie fluide et géométrie orthogonale se rencontrent.

Les trois formes de la plaine, clé de l'aménagement futur

Fluide



Radiale



Orthogonale



La lecture paysagère met en évidence trois formes qui se combinent: la **géométrie fluide** donnée par le Rhône, avec ses courbes, la **géométrie radiale** représentée par les affluents et cordons boisés sur les cônes de déjection, avec leur forme d'éventail et la **géométrie orthogonale** composée par le quadrillage des routes, de l'aéroport et des habitations avec leur dessin rectiligne et leurs angles droits.

La vision de l'aménagement futur de la plaine sédunoise doit s'inscrire dans ce mélange de paysages, en rapprochant la ville du fleuve, en valorisant ce patrimoine pour devenir «Sion-sur-Rhône».

Les esquisses présentées ne sont pas de simples visions d'artistes, mais bien une projection d'un futur possible.

«Sion-sur-Rhône»

Iles - Ronquoz



Des espaces fluides de loisirs aux Iles



Profiter de la correction du Rhône pour renforcer l'attractivité et la capacité des Iles.

L'élargissement du fleuve permet de lier la zone de loisir des Iles au Rhône, en profitant de ses abords. Le pôle de détente sera plus proche de la ville avec des cheminements pour les relier.

Un fleuve plus ludique



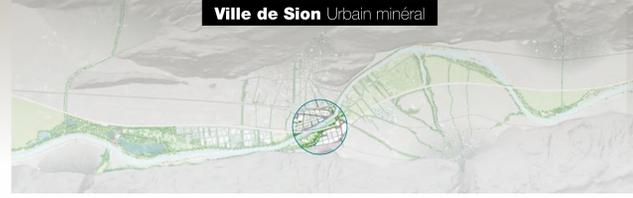
Une continuité végétale



Un fleuve plus naturel



Nature loisirs



Ville de Sion

La ville future étend ses espaces publics jusqu'aux quais du Rhône.
En face, le parc vert des Ateliers.



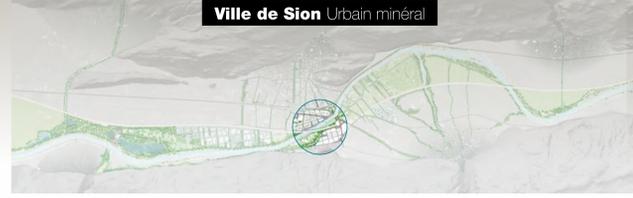
Fluidité des quais comme du paysage
en plan comme en élévation



Quais des Berges, place du Rhône, jardins, places et promenades de l'Industrie.



Urbain minéral



Ville de Sion

Une place triangulaire à la rencontre de la ville, de la vallée et du fleuve.



La place du Rhône articule les quais des Berges et la rue de l'Industrie.



La place du Rhône s'ouvre sur le fleuve, le parc des Ateliers et la vallée.



Continuité des promenades, proximité de l'eau.

Urbain minéral

Vissigen



Le canal, diversifié, devient la colonne vertébrale des espaces publics du quartier



Une nouvelle arborisation selon l'éventail du cône de la Borgne

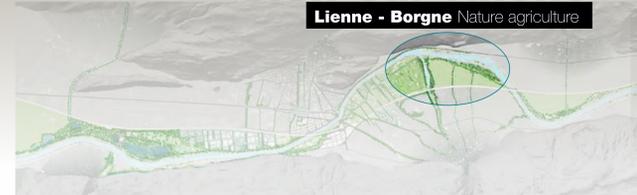


Végétation structurée du quartier de logements.
Un canal vivant à parcourir au quotidien et à franchir qui devient l'espace public du quartier.



Activités au bord du canal.

Urbain végétal



Liienne-Borgne

Un ripage naturel du fleuve : l'espace fluide du Rhône s'élargira progressivement jusqu'à une nouvelle digue



L'élargissement du fleuve vers la rive droite, à l'amont de l'embouchure de la Borgne, se fera par «ripage». Après avoir construit la nouvelle digue protégeant les personnes et les biens contre les crues, le Rhône pourra se déplacer et s'élargir progressivement, jusqu'à la limite fixée par la digue.



Progression de l'élargissement du Rhône par ripage.

Nature agriculture

«Sion-sur-Rhône»



Espaces fluides le long du Rhône...

Ce travail montre l'énorme potentiel d'évolution du lien ville-fleuve et pose les bases des projets futurs qui seront développés et mis en œuvre tant par le Canton que la par Commune.